Les montants des prestations de service sont affichés à titre indicatif. Les calculs des subventions sont réalisés par le système d'information de la Cnaf sur la base des prix plafond et des taux de PS

# PRESTATION DE SERVICE UNIQUE (EAJE)

#### **ACCUEIL DES ENFANTS DE 0 A 5 ANS**

	Prix plafonds	Taux de la PS	Prestation de service
Eaje avec un taux de facturation inférieur ou égal à 107%, fournissant les couches et les repas	8,67	66%	5,72
Eaje avec un taux de facturation inférieur ou égal à 107%, ne fournissant pas les couches ou les repas	8,02	66%	5,29
Eaje avec un taux de facturation supérieur à 107% et inférieur ou égal à 117%, fournissant les couches et les repas	8,02	66%	5,29
Eaje avec un taux de facturation supérieur à 107% et inférieur ou égal à 117%, ne fournissant pas les couches ou les repas	7,42	66%	4,90
• Eaje avec un taux de facturation supérieur à 117% fournissant les couches et les repas	7,42	66%	4,90
Eaje avec un taux de facturation supérieur à 117% ne fournissant pas les couches ou les repas	7,13	66%	4,71

#### SEUILS D'EXCLUSION DU BÉNÉFICE DE LA PRESTATION DE SERVICE UNIQUE

(Circulaire CNAF n° 61 du 20 décembre 1995)

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	*	
		Prix moyen horaire 2017	Seuil d'exclusion
		(en €/H réalisée)	(en €/H réalisée)
•	Accueil du jeune enfant	10.40	15,60

#### PLANCHER ET PLAFOND DE RESSOURCES POUR LE CALCUL DES PARTICIPATIONS FAMILIALES

•	Plancher de ressources	711,62
Г	Plafond de ressources	5 800,00

# **BONUS INCLUSION HANDICAP (EAJE)**

% enfants porteurs de handicap, reconnu	Prix de revient plafond par place	Taux de financement des places
ou en cours de détection		concernées
>= 7,5%	20 000 €	45%
>= 5% et < 7,5%	= 8 000 € + (% enfants Aeeh x 160 000 €)	30%
< 5%	16 000 €	15%
Montant plafond de bonus par place		
1 300 €		

### **BONUS MIXITE SOCIALE (EAJE)**

	Seuil de Participations familiales moyennes / Heure
	facturée
Tranche 1 : 2 100€ / place	<=0,79€
Tranche 2 : 800€ / place	<=1,04€
Tranche 3 : 300€ / place	<=1,31€

#### **BONUS TERRITOIRE CTG**

## FINANCEMENT FORFAITAIRE DE L'OFFRE NOUVELLE, PAR AN

EAJE		Groupe	Bonus (€/place)
Quartier Politique de la Ville ou Zone Revitalisation Rurale	e de Quartier Politique de la Ville ou Zone de Revitalisation Rurale	bonus territoire offre nouvelle, groupe 9	3 100
Potentiel financier/hab <=700€,	Médiane niveau de vie <=19 300 €	bonus territoire offre nouvelle, groupe 8	2 800
Potentiel financier/hab<=700€,	Médiane niveau de vie >=19 300 €	bonus territoire offre nouvelle, groupe 7	2 500
Potentiel financier/hab<=900€,	Médiane niveau de vie <=19 600 €	bonus territoire offre nouvelle, groupe 6	2 400
Potentiel financier/hab <=900€,	Médiane niveau de vie >19 600 €	bonus territoire offre nouvelle, groupe 5	2 300
Potentiel financier/hab<=1200€,	Médiane niveau de vie <=20 300 €	bonus territoire offre nouvelle, groupe 4	2 250
Potentiel financier/hab <=1 200€,	Médiane niveau de vie >20 300 €	bonus territoire offre nouvelle, groupe 3	2 200
Potentiel financier/hab >1200€,	Médiane niveau de vie <=21 300 €	bonus territoire offre nouvelle, groupe 2	2 150
Potentiel financier/hab>1200€,	Médiane niveau de vie >21 300 €	bonus territoire offre nouvelle, groupe 1	2 100
Contrat territorial réservataire employeur			2 500

### PRIX PLAFOND ET MONTANTS DE PRESTATIONS DE SERVICE

### **AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE ORDINAIRES**

		Prix plafonds	Taux de la PS	Prestation de servic
Accueil de loisirs, de jeunes ou de scoutisme	Accueil extrascolaire			
	Par heure	1,83	30%	0,549
	Par jour	14,64	30%	4,39
	Accueil périscolaire			
	Par heure	1,83	30%	0,549
	Par jour	14,64	30%	4,39
Relais assistantes maternelles	Ps Socie	61 650	43%	26 510
		€ /an		€ /a
	Bonus missions renforcées	3 000	100%	3 000
	(si au moins 1 mission est remplie)	€ /an		€ /a
Lieux d'accueil enfants parents		82,83	30%	24,85
		€ / H de fonctionnement		€ / H de fond
Vacances familiales avec accompagnement	PS à mi-taux	29 899	50%	14 949
		€ /an		€ /a
	PS à taux plein	59 795	50%	29 898
		€ /an		€ /a
Accompagnement à la scolarité	Ps Socie	7 885	32,5%	2 563
		€ /an		€ /a
	Bonus "enfants"	300	100%	300
		€ /an		€ /a
	Bonus "parents"	300	100%	300
		€ /an		€ /a
Aide à domicile	Fonction 1 (AVS)	38 107	30%	11 432
		€ /an		€ /a
	Fonction 2 (TISF)	58 966	30%	17 690
		€ /an		€ /a
Centres sociaux :	Animation globale, coordination	174 348	40%	69 739
		€ /an		€ /a
	Animation collective famille	38 887	60%	23 332
		€ /an		€ /a
Espace de vie sociale	Animation locale	38 887	60%	23 332
		€ /an		€ /a
Foyers de jeunes travailleurs	Nouvelle PS	assiette maximum		3 163
				€ /lit/an
		414 691	30%	124 407
		€ /an		€ /a
Médiation familiale		89 959	75%	67 469
		€ /an		€ /a
PS jeunes		40 600	50%	20 300
		€ /an		€ /a
Espaces rencontres		132,12	60%	78,10
		€ /h		€/

#### Accueils de loisirs : financements spécifiques

			Barème (en €/h)
+	Aide spécifique rythmes éducatifs		0,55
•	Bonification plan mercredis éducatifs pour les Alsh implantés dans un territoire avec potentiel	>= 900€ et hors Quartier Politique de la ville (QPV)	0,46
	financier par habitan	< 900€ OU les Alsh implantés en QPV	0,95

	Plafond de dépense	Taux de financement
Ingénierie accompagnement plan mercredi	30 000,00 €	50,00%

### **BONUS TERRITOIRE CTG**

#### FINANCEMENT FORFAITAIRE DE L'OFFRE NOUVELLE, PAR AN

RAM (en €/ETP)	12 500
<b>LAEP</b> (en €/heure de fonctionnement)	20,00
ALSH	Pas d'offre nouvelle financée
Ludothèque (en €/heure d'ouverture)	10,00

#### PLAFOND DE FINANCEMENT DE L'OFFRE NOUVELLE

Coordination Ctg	financement plafonné à (€/ETP) :	24 000
Ingénierie : 50% de co-financement de la dépense	dépense (en €) plafonnée à :	48 000
Diagnostic initial: 50% de co-financement de la dépe	dépense (en €) plafonnée à :	15 000

## PLAFOND DE FINANCEMENT DE L'OFFRE EXISTANTE

<b>Séjours : plafond 1</b> (en €/jour de séjour)	20,00
Séjours : plafond 2	montant de charge à payer de la dernière année de CEJ

BAFA : plafond 1 (en €/session)

BAFA : plafond 2 montant de charge à payer de la dernière année de CEJ

page 2/2